



**SYNDICAT DES EAUX  
DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE  
L-9650 ESCH-SUR-SÛRE**



TELEPHONE 83 95 91-1 TELEFAX 89 90 57  
E-MAIL: [sebes@sebes.lu](mailto:sebes@sebes.lu) INTERNET: [www.sebes.lu](http://www.sebes.lu)

Esch-sur-Sûre, le 11.11.2019



**BULLETIN D'ANALYSE  
ECHANTILLON N°: 19-3848**

<b>Lieu:</b>	[BCC-911-09/A01][Wiltz Huuschtewee 60 m3] adduction	<b>Prélève le:</b>	04.11.2019 10:05
<b>Nom de l'échantillon:</b>	DEA/00006937	<b>Remis par:</b>	JUCHEM Jérôme
<b>Nature de l'échantillon:</b>	Eau potable	<b>Reçu le:</b>	04.11.2019 10:42
<b>Nature de l'analyse:</b>	Contrôle de routine microbiologique DEA	<b>Début de l'analyse:</b>	04.11.2019
<b>Demandeur:</b>	Monsieur Marc Schroeder DEA - Distribution des Eaux des Ardennes 18, rue de Schandel L - 8707 Useldange.	<b>Validation:</b>	11.11.2019
<b>Échantillonnage:</b>	Echantillonnage hors acc		

**CARACTERES BACTERIOLOGIQUES**

Paramètre:	Méthode:	Unité:	Résultat:	RGD
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Coillert-18/Quantit-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Coillert-18/Quantit-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	<1	≤20
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	1	≤100
Clostridium perfringens (X)	RGD du 7/10/2002	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

Lexique:  
npp = nombre le plus probable  
n.d. = non déterminable  
p.d. = pas déterminé

RGD: Règlement Grand Ducal modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

(X) paramètre accrédité

Les résultats bactériologiques sont à interpréter selon la norme ISO 8199

<1: organismes non-détectés dans la prise d'essai analytique

1-2: organismes présents dans le volume étudié

3-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié

Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses et les incertitudes sont disponibles sur simple demande.

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure PD1 applicable au laboratoire et à ses clients.

Echantillonnage sous accréditation: échantillonnage réalisé par un membre du laboratoire.

Echantillonnage hors accréditation: échantillonnage réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire. Les informations concernant l'échantillon, présentes en en-tête du rapport d'analyse, ont été fournies au laboratoire par le client.

\* ISO 11885: Les résultats des échantillons dont la turbidité > 1,5 FNU ne sont pas sous accréditation; les échantillons sont acidifiés à pH<2 avant analyse.

**REMARQUE**

L'échantillon ne présente aucun dépassement des valeurs paramétriques fixées par le RGD modifié du 7/10/2002.

Dr. Isabelle Kolber  
Chef de laboratoire

*Les résultats de ce bulletin ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé  
Ce bulletin peut être reproduit sous forme intégrale avec l'accord du laboratoire*